

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 02 juillet 2020

Présents :

M. MARCHAND, M. IRAÇABAL, Mme COCHINARD, M. CHAUVIN, Mme VOEGELIN, M. BLIGNY, Mme NAEGERT, M. LAFFITTE, M. BRAVO LERAMBERT, Mme CHAMAYOU, M. CHILDS, M. HENRIQUES, Mme KORFAN, Mme MASSOT, M. NOÉ, Mme POIRET, M. TOUPIOL, Mme SENEPART, Mme MARTIN, M. GONDRON, Mme PÉJU, M. ARAUJO-LAFITTE, M. DUYCK

Pouvoirs : Mme DE BOYER pouvoir à Mme COCHINARD, Mme CHAPPAT pouvoir à M. IRAÇABAL, Mme DESEILLE DENZER pouvoir à M. BLIGNY, M. LATOURETTE pouvoir à M. MARCHAND, Mme MOREAU pouvoir à Mme MASSOT, M. DE ROMBLAY pouvoir à M. CHAUVIN

I. Désignation du secrétaire de séance

M. Axel BRAVO LERAMBERT, candidat, est élu à l'unanimité.

II. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 juin 2020

III. Budget M49 (Eau et Assainissement)

- *Compte de Gestion du Percepteur*
Adopté à l'unanimité
- *Compte Administratif 2019*
Adopté à l'unanimité
- *Fixation du montant des surtaxes eau et assainissement*
Adopté par 25 voix pour, 4 contre (Mmes MARTIN, PÉJU, MM. GONDRON, ARAUJO-LAFITTE)
- *Budget Primitif 2020*

Adopté par 25 voix pour, 4 contre (Mmes MARTIN, PÉJU, MM. GONDRON, ARAUJO-LAFITTE)

IV. Budget M14 (Général)

- *Compte de Gestion du Percepteur*
Adopté à l'unanimité
- *Compte Administratif 2019*
Adopté par 23 voix pour, 4 contre (Mmes MARTIN, PÉJU, MM. GONDRON, ARAUJO-LAFITTE)
- *Fixation des taux d'imposition*
Adopté à l'unanimité
- *Budget Primitif 2020 dont subventions aux associations et frais de représentation des élus*
Adopté par 25 voix pour, 4 contre (Mmes MARTIN, PÉJU, MM. GONDRON, ARAUJO-LAFITTE)

V. Budget M14 (Annexe Centre-Ville)

- *Compte de Gestion du Percepteur*
Adopté à l'unanimité
- *Compte Administratif 2019*
Adopté à l'unanimité
- *Budget Primitif 2020*
Adopté à l'unanimité

VI. Budget M14 (Annexe Gambetta)

- *Compte de Gestion du Percepteur*
Adopté à l'unanimité
- *Compte Administratif 2019*

Adopté à l'unanimité

- *Budget Primitif 2020*

Adopté à l'unanimité

VII. Crise sanitaire : mesures en faveur des entreprises : exonération des loyers des commerces, exonération des droits de place pour les commerçants du marché

Adopté à l'unanimité.